



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E183465

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/06/1964

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC METZ 1964B00084

Siret : 364 800 847 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4100071-001

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 057002078J003

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 057002078J003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SERVICE ARTISANALE TRAVAUX HYDRAULIQUES

8 RUE DU CHENOIS  
57645 NOUILLY

Téléphone : 03 87 76 77 61

Portable :

Site Internet :

E-mail : sathy@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
MICHELOT JEAN LOUIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALI... /  
MICHELOT JEAN LOUIS GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5212 PROB | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 22/09/2022           |
| 5231 PROB | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE   | 22/09/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 22/09/2022         |
| o Pompe à chaleur : chauffage  | 22/09/2022         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique  | 22/09/2022         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 22/09/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE METZ  
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE  
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.